

## La Tous Risques Matériels

### L'assurance qui accompagne votre outil de travail



Assurer correctement le matériel professionnel hors des locaux, ce n'est pas simple !

Dans une Multirisque professionnelle, la couverture du matériel mobile n'est souvent qu'une option, avec des montants garantis très bas et une portée limitée.

Par ailleurs, les délais de réponse des assureurs sont incompatibles avec le besoin de réactivité pour ce type de risque.

C'est pourquoi notre Cabinet Maubourg Entreprise est heureux de vous annoncer le lancement d'un nouveau produit digitalisé sur votre Espace Courtier : **la Tous Risques Matériels**

SELECT'PLACEMENTS – SARL au capital de 9.400 € immatriculée au RCS de Paris sous le n°432240182  
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07005216

Conseil en Investissements Financiers enregistré CIF sous le numéro D013212, sous le contrôle de l'AMF 17 Place de la Bourse 75002 Paris

Courtier en Assurance et en Réassurance sous le contrôle de l'ACPR 4 Place de Budapest 75009 Paris

Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement

Adhérent de la CNCIF enregistré sous le n° D013212, association agréée par l'AMF 17 Place de la Bourse 75002 Paris

Carte de Transactions Immobilières, enregistrée sous le n°CPI75012018000033116

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière à hauteur de 115.000 € n° 127 113 363 au titre de l'activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce auprès de MMA IARD 14 Boulevard Daniel et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex

## **A qui s'adresse une Tous Risques Matériels ?**

Nous offrons une réponse rapide et efficace pour couvrir les sociétés qui utilisent hors de leur site d'exploitation des matériels coûteux (souvent techniques), indispensables à l'exercice de leur activité professionnelle.

### **Exemples d'activités :**

Les métiers de l'audiovisuel et de l'univers cinématographique, les organisateurs d'événement et de spectacle, les professionnels de l'immobilier (diagnostiqueurs, auditeurs énergétiques, géomètres, professions intellectuelles du bâtiment, BET...).

### **Exemples de matériels couverts :**

Matériels audiovisuels, éclairage, sonorisation, décor, matériels scéniques, matériel photographique, costumes, produits, matériels et /ou objets destinés à l'activité d'organisateur d'événements, caméra thermique, analyseur de gaz, détecteur d'amiante, plomb et thermite utilisé par les diagnostiqueurs, théodolite et GPS géodésique utilisés par les géomètres, par exemple.

### **Le matériel informatique est-il couvert ?**

Le matériel informatique mobile, tel qu'un PC portable ou une tablette à l'unité est assurable.

Sont en revanche exclus les téléphones portables, les agendas électroniques, les montres connectées ainsi que les flottes de téléphones ou de PC portables.

## **Votre solution complète et clé-en-main :**

Le matériel est couvert dans le monde entier, y compris en cours de transport (casse, vol, incendie, évènements climatiques...).

En option : couverture du matériel fixe, des frais supplémentaires d'exploitation ou de reconstitution des médias, avec des montants de garantie élevés.

Un contrat modulable : annuel, ou temporaire jusqu'à 120 jours.

Des franchises négociées à partir de 250 €, évolutives selon le capital déclaré.

## **Pourquoi choisir Maubourg Entreprise ?**

Vous avez un tarif immédiat et une souscription 100% digitale jusqu'à 300 000 euros de capital. Pour ne plus subir le délai de réponse des assureurs.

Au-delà, notre équipe examine et valide rapidement votre dossier, ou étudie en sur-mesure vos besoins spécifiques.

Un gestion plus réactive des sinistres.

**Pour en savoir plus :**

 + (33) 1 42 85 80 00

 [info@maubourg-entreprise.fr](mailto:info@maubourg-entreprise.fr)